Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Transport et distribution de gaz naturel annuel 2017

Veuillez compléter et retourner cette copie dans les 20 jours suivant la réception du questionnaire

Confidentiel une fois rempli.

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check here ☐

Prière de corriger s'il y a lieu le nom et l'adresse

Objet de l'enquête

Cette enquête a pour objet de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les échelons de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées; les organismes gouvernementaux l'utilisent également pour s'acquitter de leurs responsabilités de réglementation des services publics. De même, le secteur privé utilise cette information dans le cadre de son processus décisionnel. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la Statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques et de recherche.

Il existe cependant une exception à cette règle générale de confidentialité qui autorise la divulgation, à la discrétion du Statisticien en chef, d'information identifiable sur les services publics, ce qui comprend les entreprises qui acheminent du pétrole ou des produits du pétrole par oléoduc et les entreprises qui fournissent, transportent ou distribuent du gaz, de l'électricité ou de la vapeur. Ceci s'applique à la diffusion de résultats d'enquête sous forme agrégée au niveau provincial ou territorial quand seulement un ou deux services publics ont déclaré des informations ou un service domine l'industrie dans une province ou un territoire en particulier.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ainsi qu'avec le Ministère de l'Énergie de l'Ontario, le Saskatchewan Ministry of the Economy, l'Alberta Energy, le British Columbia Ministry of Natural Gas Development, British Columbia Ministry of Energy and Mines, l'Office national de l'énergie, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Prière de prendre note qu'il n'y a pas de droit de refus de partage de données avec le Saskatchewan Ministry of the Economy pour les compagnies ayant aussi des obligations de déclaration en vertu des *Oil and Gas Conservation Act and Regulations* (Saskatchewan) et du *Mineral Resources Act* (Saskatchewan).

Le Saskatchewan Ministry of the Economy utilisera l'information reçue de ces compagnies conformément aux dispositions de ses lois et règlements.

Couplage d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Renseignements

Ce rapport devrait être rempli et retourné à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'aide pour compléter le questionnaire, veuillez nous contacter au **1-877-604-7828**, ou par télécopieur au **1-888-883-7999**.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR REPONDRE

INSTRUCTIONS

En plus de retourner une copie à Statistique Canada,

- les établissements d'entreprises situés en Saskatchewan doivent envoyer une copie au Saskatchewan Ministry of the Economy, 200-2101, rue Scarth, Régina (Saskatchewan) S4P 2H9

(1) Les données financières doivent porter sur l'année civile ou financière terminée le plus près du 31 décembre. S'il s'agit d'un exercice financier, prière d'en indiquer la période.

(2) S'il est impossible de donner des chiffres exacts aux rubriques présentées, fournir des chiffres estimés en les faisant suivre de la mention (est).

(3) Indiquer la longueur des conduites principales séparément de celles des conduites parallèles ou des conduites auxiliaires.
Par conduite parallèle, il faut entendre tout gazoduc qui occupe la même emprise que la conduite principale ou emprise adjacente et qui est essentiellement parallèle à la conduite principale, mais qui a une source indépendante de pression tout en servant à transporter un produit d'origine et de destination communes.

On entend par conduite auxiliaire tout gazoduc qui, servant à transporter un produit d'origine et de destination communes, occupe la même emprise que la conduite principale ou une conduite directement adjacente et parallèle à la conduite principale, et dont la source de pression dépend de la conduite principale.

S'il y a plus d'une conduite principale, déclarer séparément la longueur de chacune.

ATTESTATION

Je déclare que les renseignements donnés dans le présent rapport sont autant que je sache, complets et exacts.

Signature _____

Nom du signataire *(en lettres moulées s.v.p.)*	Fonction officielle du signataire	Date
Nom de la personne à joindre à propos de ce relevé *(en lettres moulées s.v.p.)*	Téléphone ( )	Télécopieur ( )
Adresse électronique		

5-3120-1017.2 : 2018-02-08

Transport et distribution de gaz naturel annuel
Compte des revenus et des frais d'exploitation

Période du _____ **au** _____

N° du compte(1)		S.C. seulement	Année courante	Année précédente
			MILLIERS DE DOLLARS CANADIEN	
	Comptes des revenus et des frais d'exploitation			
	Comptes des revenus d'exploitation			
510	Ventes a) à l'étranger	10		
500, 529	b) au Canada et autres ventes	20		
550	Ventes de produits extraits du gaz	30		
570	Transport et stockage de gaz de tiers	40		
307, 551, 575, 579	Autres revenus d'exploitation	50		
300	**Total, revenus d'exploitation**	60		
623, 626, 627 moins 628, 629	**Comptes des frais d'exploitation**			
	Total, approvisionnement en gaz	70		
660, 663 à 667, 669	Transport	80		
	Distribution	90		
684, 685, 688, 689, 721 à 725, 728 moins 729	Exploitation générale et frais généraux d'administration	100		
810, 815 à 821, 850, 853, 855 à 859, 860 à 867, 869, 884, 885, 888, 889	Frais d'entretien	110		
303, 304	Dépréciation et amortissement	120		
305, 308, 610, 612, 615 à 622, 650, 651, 653 à 659	Autres dépenses	130		
301	**Total des comptes de frais d'exploitation**	140		
	Revenus nets d'exploitation	150		
	Autres revenus			
315	Revenus provenant des sociétés affiliées	160		
312, 314, 316, 317, 319	Autres revenus	170		
331	Revenus extraordinaires	180		
	Total, autres revenus	190		
	Autres déductions			
311, 313, 323, 324, 325, 326, 329	Autres déductions de revenus	200		
341	Déductions de revenus extraordinaires	210		
	Total, autres déductions	220		
	Frais fixes			
320	Intérêt sur la dette à long terme	230		
321, 322	Autres frais fixes	240		
	Total, frais fixes	250		
306	Provisions pour impôt sur le revenu	260		
	Revenu net après impôt	270		

(1) Le numéro des comptes représente les comptes reflétés dans le règlement de normalisation de la comptabilité des gazoducs.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport et distribution de gaz naturel annuel
Bilan comparé
Période close le _____ 20 _____

N° du compte(1)		S.C. seulement	Année courante	Année précédente
	Actif		MILLIERS DE DOLLARS CANADIEN	
	Installations			
100 à 103, 107, 110, 115, 116	Installations totales	10		
105, 106, 111, 112	Moins dépréciation et amortissement accumulé	20		
	Installations totales	30		
	Investissements			
120	Placements dans des filiales	40		
121, 122, 123, 126	Autres investissements	50		
	Total, investissements	60		
	Disponibilité			
130, 132	Encaisse, en banque ou placements en numéraire	70		
140, 141, 142 moins 145	Compte à recevoir moins provisions pour créances douteuses	80		
150	Matériaux d'installation et fournitures d'exploitation	90		
131, 147, 151,160, 162	Autres disponibilités, matériaux et fournitures et dépenses payées d'avance	100		
152, 153	Gaz stocké sous terre et prêt à la vente et gaz dans les conduits	110		
	Total, disponibilité	120		
170 à 173, 176 à 179	Débits différés	130		
	Actif, total	140		
	Passif et avoir des actionnaires			
	Avoir des actionnaires			
200	Capital-actions	10		
212	Bénéfices non répartis	20		
210, 216	Autres bénéfices	30		
	Total, avoir des actionnaires	40		
	Dette à long terme			
220 moins 221	Dette à long terme	50		
248	Avances de sociétés affiliées	60		
249	Autres dettes à long terme	70		
	Total, dette à long terme	80		
	Exigibilités			
250, 258	Emprunts et effets à payer	90		
251, 252	Comptes payables et courus (incluant les sociétés affiliées)	100		
253, 257	Intérêts et dividendes payables et courus	110		
254, 256, 259	Autres exigibilités	120		
	Total, exigibilités	130		
270, 275, 276, 278, 279, 290, 291, 293	Crédits différés et appropriations	140		
	Total, passif et avoir des actionnaires	150		
	Excédent non réparti			
350	Solde viré du revenu	160		
351, 352	Rectifications applicables à des périodes antérieures	170		
353	Impôt sur le revenu applicable aux rectifications	180		
357	Attributions et dividendes	190		
212	Excédent non réparti, fin d'année d'après le bilan	200		

(1) Le numéro des comptes représente les comptes reflétés dans le règlement de normalisation de la comptabilité des gazoducs.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport et distribution de gaz naturel annuel
Données financières supplémentaires[1]

	Opérations de production[2]		Opérations de services de gaz			
			Transmission[3]		Distribution	
A. État supplémentaire des frais d'exploitation:	610-622 810-821		650-729 860-869		650-729 850-859 884-889	
Prière de donner le détail ci-dessous du total des comptes de frais d'exploitation (sans l'approvisionnement en gaz) déclaré dans l'annexe 1.	**Courant**	**Réparations**	**Courant**	**Réparations**	**Courant**	**Réparations**
	MILLIERS DE DOLLARS CANADIEN					
Somme dépensée pour: Traitements et salaires						
Combustible et électricité						
Matériaux et fournitures						
Paiements versés aux entrepreneurs						
Services achetés (juridiques, techniques, publicitaires, téléphone, etc.)						
Autres						
Total, comptes de frais d'exploitation						

1 Veuillez rapporter les chiffres par catégorie correspondant à vos opérations.
2 Représentant réseaux de collecte et usine de traitement.
3 Transmission seulement (excluant opérations de production).

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport et distribution de gaz naturel annuel
Données supplémentaires

Longueur de gazoduc en kilomètres, au 31 décembre

Champs d'exploitation et collecte	Diamètre extérieur en millimètres							
	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	TOTAL
Province *(spécifiez)*								
Transport	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	TOTAL
Province *(spécifiez)* a) Lignes principales								
b) Conduites parallèles et auxiliaires								
Approvisionnement et distribution	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	TOTAL
Province *(spécifiez)* a) Acier								
b) Plastique								

Dans le tableau ci-dessous, veuillez identifier avec autant de détails que ci-dessus (à savoir la longueur en kilomètres des gazoducs, par province, par diamètre, par genre de matériaux, acier ou plastique et par type (c'est-à-dire champs d'exploitation et collecte, transport, approvisionnement et distribution), tout abandon de conduites au cours de l'année observée.

Province	0-75	76-150	151-226	227-328	329-531	532-1040	1041 et plus	TOTAL

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Transport et distribution de gaz naturel annuel
Données supplémentaires

Statistique des postes compresseurs

Province	Poste	Type de commande		Turbines			Compresseurs		
		Manuel	Automa-tique	Nombre	Type	KW	À mouvement alternatif	Centrifuges	Total

Si vous vous opposez à la publication des renseignements contenus dans la présente section (B), prière de l'indiquer.

_____

DÉFINITIONS

DIRECTION : Y compris les présidents, vice-présidents, chefs de service et autre personnel supérieur de la direction.

EMPLOYÉS DE LA PRODUCTION: Y compris les employés qualifiés et les non-diplômés, techniciens, spécialistes, employés de bureau et secrétaires ainsi que les employés travaillant en dessous du personnel de la direction.

STATISTIQUES DE LA PAIE

	Nombre d'employés au 31 décembre	Traitement et salaires pour l'année $ CAN
Direction :		
(a) Approvisionnement de gaz		
(b) Transport		
(c) Distribution		
(d) Ventes		
(e) Administration		
Total		
Employés de la production:		
(a) Approvisionnement de gaz		
(b) Transport		
(c) Distribution		
(d) Ventes		
(e) Administration		
Total		
Total emploi, traitements et salaires		

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER